

## Les enjeux de la mise en œuvre du Programme d'Autonomisation Économique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ) au Burundi

The Implementation Challenges of the Economic Empowerment and Youth Employment Programme (PAEEJ) in Burundi.

Auteur 1 : Claver NINGANZA.

Claver NINGANZA, (<https://orcid.org/0009-0000-4889-8743>, Doctorant et Chargé d'enseignement)  
École nationale d'administration publique, Québec, Canada

**Déclaration de divulgation :** L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

**Conflit d'intérêts :** L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

**Pour citer cet article :** NINGANZA .C (2026) « Les enjeux de la mise en œuvre du Programme d'Autonomisation Économique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ) au Burundi », African Scientific Journal « Volume 03, Num 35 » pp: 2629– 2660.



DOI : 10.5281/zenodo.20134943  
Copyright © 2026 – ASJ



---

## Résumé

Le gouvernement du Burundi a créé un Programme d'Autonomisation Économique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ) pour faire face à un taux élevé de chômage chez les jeunes. Depuis sa création en avril 2021, le PAEEJ et les bénéficiaires de ses activités rencontrent de nombreuses difficultés qui amenuisent l'atteinte de ses objectifs. Cet article vise à analyser la mise en œuvre de ce programme à la lumière d'un cadre d'analyse que nous avons conçu à partir des facteurs susceptibles de favoriser la mise en œuvre des politiques et programmes publics, issus des auteurs classiques du domaine en complément avec les facteurs spécifiques à l'Afrique subsaharienne. Pour le faire, nous avons utilisé la méthodologie d'analyse documentaire des différents documents (publications du PAEEJ et les reportages des médias) publiés sur internet depuis 2021 jusqu'en 2024. À cet effet, nous avons examiné en tout vingt-cinq documents, incluant quatre rapports officiels du PAEEJ et vingt et un articles de sept médias différents. Les données collectées ont été analysées et traitées selon la démarche de codage libre de Thomas (2006), reprise par Blais et Martineau (2006), à l'aide du logiciel Dedoose.

Nos résultats portent à croire que ce programme et ses bénéficiaires font face à huit catégories de défis : (i) la complexité et lourdeur administrative, (ii) la concurrence, (iii) la crise de confiance, (iv) l'entrepreneuriat par contrainte, (v) le manque ou accès limité à l'information, (vi) le problème d'écoulement de produits, (vii) le problème de culture, (viii) le problème de mentalité. En nous basant sur notre cadre d'analyse, nous suggérons que ces défis trouveraient leurs origines dans quatre catégories de causes : (i) l'implication défailante des acteurs clés concernés par la mise en œuvre du PAEEJ, (ii) la collaboration lacunaire entre les différentes institutions étatiques concernées par ce programme, (iii) le manque de cohérence entre ce programme et les différentes politiques exécutées dans le pays et (iv) le manque du respect de la loi par les autorités, ce qui engendre la méfiance des citoyens à l'égard des autorités étatiques et ses institutions.

**Mots clés :** politiques publiques ; enjeux de mise en œuvre ; Afrique subsaharienne ; Burundi ; PAEEJ.

---

**Abstract**

The Government of Burundi has created the *Programme d'Autonomisation Économique et d'Emploi des Jeunes* (PAEEJ) to address the high rate of youth unemployment. Since its creation in April 2021, the PAEEJ and the beneficiaries of its activities have encountered several difficulties that have hampered the achievement of its objectives. The aim of this article is to analyse the implementation of this program in the light of an analytical framework we have set up basing on the factors likely to facilitate the implementation of public policies and programs drawn from classic authors in the field, complemented by specific factors to sub-Saharan Africa. To do this, we used the methodology of documentary analysis to examine various documents (PAEEJ publications and media reports) published online between 2021 and 2024. Thereby, we analysed a total of twenty-five documents, including four official PAEEJ reports and twenty-one articles from seven different media outlets. The data collected were analysed and processed using the open coding approach developed by Thomas (2006) and adapted by Blais and Martineau (2006), by using the Dedoose software.

Our results suggest that this program and the beneficiaries face eight categories of challenges: (i) administrative complexity and red tape, (ii) competition, (iii) crisis of confidence, (iv) entrepreneurship by constraint, (v) lack of or limited access to information, (vi) problem of products selling, (vii) problem of culture, (viii) problem of mentality. On the basis of our analytical framework, we suggest that these challenges should have their origins in four categories of causes: (i) the lack of involvement of the key players involved in implementing the PAEEJ, (ii) the inadequate collaboration between the various institutions involved in implementing this program, (iii) the lack of coherence between this program and the other policies implemented in the country and (iv) the lack of respect for the law by the authorities, which leads to citizens' distrust of the state authorities and its institutions.

**Keywords:** public policies; implementation issues; Sub-Saharan Africa; Burundi; PAEEJ.

---

## Introduction

L'Organisation Internationale du Travail a classé le Burundi en 2021 à la 187<sup>e</sup> place sur 191 pays en termes d'indice de développement humain, avec 87 % de la population vivant avec moins de 1,90 USD par jour selon la Banque mondiale. Son PIB par habitant était de 309,10 USD en 2022 selon le FMI, contre 274 USD en 2021. Le taux de chômage des jeunes varie entre 65% et 80% selon l'étude réalisée en 2021 par l'ONG locale *Création des Opportunités pour les Jeunes* (CREOP-Jeune) en partenariat avec l'agence de l'Unicef au Burundi (Magazine Jimbere, 2021). Ces résultats corroborent ceux de l'enquête sur les conditions de vie des ménages (2019-2020) organisée par le gouvernement du Burundi, qui estime que les diplômés en situation de chômage étaient plus du triple de fonctionnaires de l'État et que la période de chômage avant de recevoir le premier emploi varie de 5 à 10 ans.

Après ce constat, le gouvernement du Burundi a créé un *Programme d'Autonomisation Économique et d'Emploi des Jeunes* (PAEEJ) afin de réduire le taux de chômage chez les jeunes. Depuis sa création en avril 2021, le PAEEJ et les bénéficiaires de ses activités ont rencontré de nombreuses difficultés qui amenuisent l'atteinte de ses objectifs notamment l'écoulement des produits fabriqués par ces jeunes, le manque de confiance des jeunes à l'égard du PAEEJ, la complexité institutionnelle et d'autres difficultés dues au contexte global dans lequel se trouve le pays (PAEEJ, 2022, 2023, 2024 ; BurundiEco, 2022).

Partant des facteurs susceptibles de favoriser la mise œuvre des politiques publiques issus des réflexions des auteurs classiques (Sabatier et Mazmanian, 1979 ; Crozier et Friedberg, 1977 ; Lipsky, 1980) et les conclusions des travaux précurseurs de terrain (Pressman et Wildavsky, [1973] 1984), en ajoutant d'autres facteurs spécifiques au contexte de l'Afrique subsaharienne, cette étude vise à analyser la mise en œuvre du PAEEJ à la lumière de ces facteurs en décortiquant les obstacles qui peuvent l'empêcher d'atteindre ses objectifs. De façon plus précise, nous analysons les publications du PAEEJ et les articles des médias publiés sur ce sujet depuis 2021 à 2024 et tentons de répondre à la question suivante : *Comment expliquer les lacunes de la mise en œuvre du Programme d'autonomisation économique et d'emploi des jeunes au Burundi ?*

Dans cet article, nous présentons d'abord un cadre d'analyse que nous avons développé en nous basant sur les écrits portant sur la mise en œuvre des politiques publiques en mettant l'accent sur les facteurs susceptibles de favoriser sa réussite et nous construisons un modèle conceptuel qui nous aidera à analyser la mise en œuvre du PAEEJ. Ensuite, nous exposons l'approche

méthodologique et les données utilisées, puis nous présentons le cas à l'étude. Enfin, nous présentons et discutons nos résultats, en nous appuyant sur le cadre d'analyse proposée.

Alors que les rares études qui portent sur la mise en œuvre des politiques dans le contexte de l'Afrique subsaharienne s'appuient souvent sur des modèles testés dans d'autres contextes, ce qui fait que ces derniers ne cadrent pas complètement aux différentes réalités spécifiques de l'Afrique subsaharienne, cette étude contribue à l'avancement de connaissances dans la mesure où elle part des facteurs susceptibles de favoriser la mise en œuvre issus des réflexions et des travaux de terrain classiques testés dans le monde occidental, en y ajoutant d'autres facteurs spécifiques au contexte de l'Afrique subsaharienne, ce qui permet de construire un modèle complet et adéquat à l'analyse de la mise en œuvre des politiques en Afrique subsaharienne. En outre, cette étude se focalise sur la mise en œuvre des politiques au Burundi, un contexte très peu connu.

## 1. Cadre d'analyse

Le concept de mise en œuvre des politiques publiques fut popularisé dans les années 1970 avec la publication de l'ouvrage *Implementation* de Pressman et Wildavsky [1973] (1984). Bien que la mise en œuvre ait été toujours parmi les étapes d'une politique depuis le cycle proposé par Harold Lasswell dans les années 1950, Hill et Hupe (2014) estiment que le débat universitaire intense sur la compréhension du phénomène de la mise en œuvre des politiques publiques a duré depuis la publication de l'ouvrage influent de Pressman et Wildavsky. En ce sens, Bochel et Bochel (2018) affirment que l'un des premiers ouvrages à avoir eu un impact significatif sur la distinction, jusqu'alors largement acceptée, entre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques est *Implementation* de Pressman et Wildavsky (1973) « [...] à partir duquel les auteurs ont pris conscience que les problèmes de mise en œuvre des politiques étaient rarement pris en compte » (p.60). Peters (2015) quant à lui invite les chercheurs qui veulent comprendre les difficultés de la mise en œuvre de politiques publiques, lesquels difficultés peuvent mener la politique aux résultats différents de ceux escomptés, de procéder leurs recherches « à la manière de l'étude de Pressman et Wildavsky » (p.4). Après ce constat, plusieurs auteurs ont essayé de mener des réflexions, d'autres ont fait des études de terrains afin de suggérer des facteurs susceptibles de favoriser la mise en œuvre. Dans ce qui suit, nous revenons dans un premier temps sur des facteurs susceptibles de favoriser la mise en œuvre issus des réflexions et des activités de terrains dans le contexte occidental. Nous poursuivons après par des facteurs

que nous estimons indispensables en complément des premiers pour analyser la mise en œuvre dans le contexte de l'Afrique subsaharienne.

### 1.1. Facteurs issus du contexte occidental

Après avoir constaté la complexité de la mise en œuvre des politiques publiques, certains auteurs ont suggéré des conditions susceptibles de favoriser la mise en œuvre afin d'aboutir aux résultats escomptés. Dans cette logique, Sabatier et Mazmanian (1979) ont tenté de systématiser la mise en œuvre en suggérant que ce processus pourrait réussir moyennant les conditions suivantes : (i) le programme est basé sur une théorie solide qui relie les changements de comportement du groupe cible à la réalisation de l'état final souhaité (objectifs), (ii) des objectifs clairs avec des directives univoques, (iii) la présence de compétences professionnelles adéquates chez les organismes chargés de la mise en œuvre, (iv) une volonté d'agir forte chez les décideurs, (v) l'absence de conflits avec d'autres politiques publiques ou de changements socio-économiques qui minent les fondements de la décision initiale (Sabatier et Mazmanian, 1979, p.484-485).

D'autres chercheurs comme Pressman et Wildavsky [1973] (1984) ont d'abord effectué des recherches sur terrain en analysant les écarts entre les décisions prises dans le processus de la mise en œuvre et les résultats atteints tout en suggérant des pratiques qui sont susceptibles d'aboutir à une mise en œuvre réussie. En ce sens, Pressman et Wildavsky [1973] (1984) ont analysé les décalages entre les multiples décisions prises à Washington et leur concrétisation parfois très limitée et décevante à Oakland en Californie. Parmi les grandes conclusions, ces auteurs suggèrent que :

*« [...] les séquences décisionnelles (clearances) nécessaires à la mise en œuvre devraient conduire les concepteurs des politiques publiques à envisager les moyens qui leur permettraient de parvenir plus directement aux fins qu'ils désirent. Puisque chaque point critique accroît la probabilité d'un arrêt ou d'un délai supplémentaire dans la réalisation du programme, le nombre de ces points devrait être minimisé toutes fois que la chose est possible [...]. Moindre est le nombre d'étapes nécessaires à l'exécution d'un programme, moindres sont les chances qu'un désastre se produise » (Presman et Wildavsky, 1973, p.143-147).*

Un autre point important qui ressort de l'étude de Pressman et Wildavsky [1973] (1984) est la nécessité d'une implication effective des acteurs concernés par la mise en œuvre de la politique. En effet, ces auteurs ont constaté dans leur étude à Oakland que certains des acteurs priorisaient

des projets de leurs structures respectives et n'avaient pas de temps pour le projet étudié, d'autres étaient présents et s'entendaient sur les objectifs, mais ne s'entendaient pas sur les moyens de les atteindre alors que d'autres participants pouvaient approuver avec enthousiasme une proposition, mais ne disposaient pas de ressources nécessaires pour y contribuer. L'implication effective des acteurs concernés par la mise en œuvre est une idée qui a été aussi soutenue par plusieurs chercheurs (Crozier et Friedberg, 1977 ; Lipsky, 1980 ; Peters, 2015).

D'autres acteurs suggèrent que la réussite de la mise en œuvre des politiques est en partie liée avec la formulation. Dans cette logique, Bernier (2010) estime que la mise en œuvre d'une politique est la réalisation de la formulation, mais la formulation doit aussi tenir compte de ce qui est réalisable. Pour lui, « *il s'agit de deux processus reliés* » (p. 266). Lors de la formulation, les concepteurs doivent s'assurer que le problème qu'ils cherchent à résoudre est bien réel, qu'il ne se limite pas à une simple vue d'esprit ou à un quelconque positionnement idéologique, politique ou rhétorique (Lamari et coll., 2015).

Alors que plusieurs chercheurs avancent souvent les facteurs rationnels (ambiguïté des objectifs, la formulation défailante, les conflits d'intérêts, etc.) pour expliquer le succès ou l'échec de la mise en œuvre (Friedman, 1992 ; Le Grand, 2003 ; Snower, 1993), Fotaki (2010) ajoute une autre dimension à cette hypothèse. Elle souligne que les aspirations inconscientes et imaginaires collectivement exprimées influencent la conception des politiques et que ces aspirations contribuent à des défenses socialement soutenues qui prennent la forme d'une distanciation par rapport à la réalité. Selon elle, plusieurs politiques sont intrinsèquement idéalistes par le fait qu'elles sont mises en place comme une expression de désirs, d'où elles tendent à être utopiques parce qu'elles ne sont pas destinées à résister à un test de réalité, mais à exprimer des aspirations et des désirs sociétaux mythiques et irréalisables.

De façon synthétique, les arguments des chercheurs précédemment cités portent à croire que la réussite de la mise en œuvre des politiques publiques est expliquée par les facteurs rationnels tels que : (i) la clarté des objectifs, (ii) une formulation basée sur des données probantes, (iii) le choix des options et des instruments adéquats au problème à résoudre, (iv) l'implication effective des acteurs concernés, (v) la cohérence entre la politique à mettre en œuvre et d'autres politiques en cours d'exécution, (vi) l'implication effective des acteurs concernés, (vii) l'existence de compétences professionnelles et les ressources matérielles et financières adéquates et (viii) une mise en œuvre visant à résoudre un problème qui n'est pas idéaliste et émotif (facteur irrationnel).

Les réflexions et les travaux qui ont été à l'origine de ces facteurs précédemment évoqués se sont tous déroulés dans le contexte européen et américain. En d'autres termes, tous ces facteurs ne suffisent pas pour analyser la mise en œuvre dans tous les contextes, car ils ont été testés dans des contextes spécifiques ayant leurs réalités propres. Dans cette logique, Wafeu (2009) estime qu'« *il serait imprudent de postuler une application universelle de l'analyse des politiques publiques sans considérer le contexte historique* » (p.2). Enguéléguélé (2008) va plus loin en soulignant qu'« *il n'est pas possible de penser en termes de polices, c'est-à-dire de prétendre exporter un modèle d'étude de la gestion et de la régulation des sociétés, qui est le produit d'une culture et d'une histoire singulière, dans d'autres cultures marquées par d'autres histoires singulières* » (p. 5-6). Par ailleurs, d'autres écrits soulignent aussi que la considération du contexte est l'un des facteurs pouvant favoriser l'étude de la mise en œuvre (Hupe, 2011 ; Berkvens, 2012 ; Basemeg Kihel, 2016).

## **1.2. Facteurs spécifiques à l'Afrique subsaharienne**

Quand il advient d'analyser la mise en œuvre dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, d'autres facteurs entrent en jeu. D'abord, certains facteurs testés dans le monde occidental sont souvent inapplicables dans certains contextes de l'Afrique subsaharienne. À titre illustratif, la formulation basée sur les données probantes pour prouver l'existence du problème peut être inapplicable dans certains pays, car les données sont souvent indisponibles ou remontent à très longtemps et peuvent ne pas refléter la réalité. Ensuite, d'autres facteurs sont particuliers à ce contexte. Dans cette section, nous suggérons des facteurs qui pourraient être complémentaires aux facteurs issus du contexte occidental, afin de construire un modèle complet pour analyser la mise en œuvre des politiques en Afrique subsaharienne.

En effet, presque dans tous les pays africains, la stabilité socio-politique laisse à désirer. Plusieurs pays souffrent des affrontements ouverts entre les forces de l'ordre et les groupes rebelles (le M23 en République démocratique du Congo, le Red Tabara au Burundi, le Boko Haram qui fait rage dans tous les pays du Sahel, etc.). De plus, les affrontements entre les groupes ethniques, religieux ou entre les éleveurs et les agriculteurs dans les pays comme le Nigeria, le Bénin, et très récemment le Tchad pour ne citer que cela, posent des défis majeurs. Dans la plupart des cas, ces conflits mettent en arrêt la mise en œuvre des politiques en cours ou détruisent ce qui est déjà bâti. Un autre phénomène qui va en croissant est le retour des coups d'État surtout en Afrique de l'Ouest qui sont suivis des sanctions économiques et l'arrêt des financements des partenaires étrangers alors que ces derniers en dépendent. De plus, dans

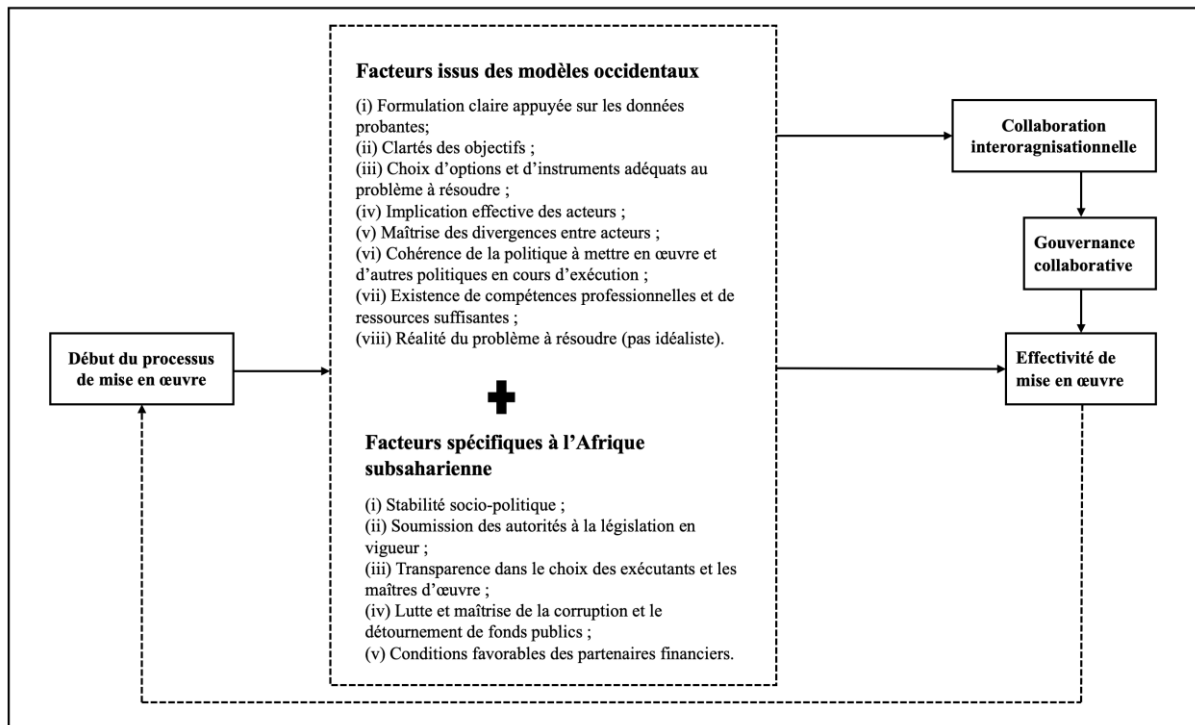
certaines pays, il y a des régimes qui ne se soumettent pas à la législation en place. Les autorités se permettent de prendre des décisions qui sont en dehors de la loi et comme la liberté d'expression est très limitée, la raison du plus fort devient toujours la meilleure et le culte de personnalité devient la norme, ce qui engendre la méfiance de la population envers leurs autorités. En outre, la mise en œuvre de certains projets et programmes publics est effectuée par les acteurs choisis dans l'opacité, le clientélisme et le népotisme prennent le dessus, ce qui peut entraver la mise en œuvre. Cet argument est soutenu par les études du Centre d'études stratégiques de l'Afrique (2023) et celles de Blundo et De Sardan (2001). Le facteur précédemment évoqué ouvre la porte aux détournements des fonds publics, qui sont par après conduits dans les paradis fiscaux. Cela est aussi soutenu par l'étude réalisée par Andersen et coll. (2020) pour la Banque mondiale, qui démontre que les versements d'aide aux pays les plus dépendants coïncident avec des augmentations significatives des dépôts sur les comptes détenus par les élites au pouvoir dans des centres financiers connus pour leur secret bancaire et leur gestion de fortune privée. L'autre problème qui se manifeste couramment en Afrique subsaharienne est la corruption systématique et endémique où les agents de l'administration publique monnayent les services publics (Bodjrenou, 2016 ; Mideso, 2023). En ce sens, Blundo et De Sardan (2001) dans leur étude effectuée au Bénin, Niger et Sénégal concluaient qu' :

*« il y a en Afrique aujourd'hui (au moins en tout cas dans les trois pays considérés) un même système de corruption généralisé ; ce système de corruption généralisé est enchâssé dans un même système de dysfonctionnement généralisé des administrations ; et, enfin, les fonctionnaires honnêtes et compétents, dont la pratique professionnelle personnelle échappe à ces deux systèmes, ne sont pas en mesure actuellement de les réformer » (p.10).*

Enfin, la plupart des pays africains comptent en tout ou en partie sur des financements des partenaires au développement pour réaliser certaines politiques publiques. D'aucuns ont accusé les politiques d'aide au développement de représenter un impérialisme post-colonial, conçu pour répondre aux priorités politiques et économiques des pays et organisations donatrices plutôt qu'aux besoins de développement des bénéficiaires (Cassen et coll., 1986 ; Sabbat, 1997). Nous retenons que, pour que la mise en œuvre aboutisse aux résultats escomptés en Afrique subsaharienne, à côté d'autres facteurs testés dans le monde occidental s'ajoutent : (i) la stabilité socio-politique, (ii) la soumission des autorités à la législation, (iii) la transparence dans le choix des exécutants ou les maîtres d'œuvre (surtout dans les marchés publics), (iv) la lutte et la maîtrise de la corruption et le détournement de fonds, (v) conditions favorables des partenaires financiers (donateurs).

À côté de la complémentarité entre les facteurs inspirés des modèles occidentaux, et les facteurs qui sont spécifiques à l’Afrique subsahélienne, nous estimons en outre que la dimension collaborative entre les différentes organisations est nécessaire. Compte tenu de la complexité de certains problèmes, la collaboration entre les différentes organisations devient de plus en plus un passage obligé pour mettre en œuvre certaines politiques (Emerson et Nabatchi, 2015 ; Ansell et Gash, 2008). Ainsi, la complémentarité entre les facteurs inspirés des réflexions et des travaux de terrain du monde occidental et les facteurs spécifiques à l’Afrique subsaharienne ainsi que la dimension collaborative entre les différentes organisations nous permet de construire un modèle suivant :

**Figure 1 : Facteurs susceptibles de favoriser la mise en œuvre dans le contexte de l’Afrique subsaharienne**



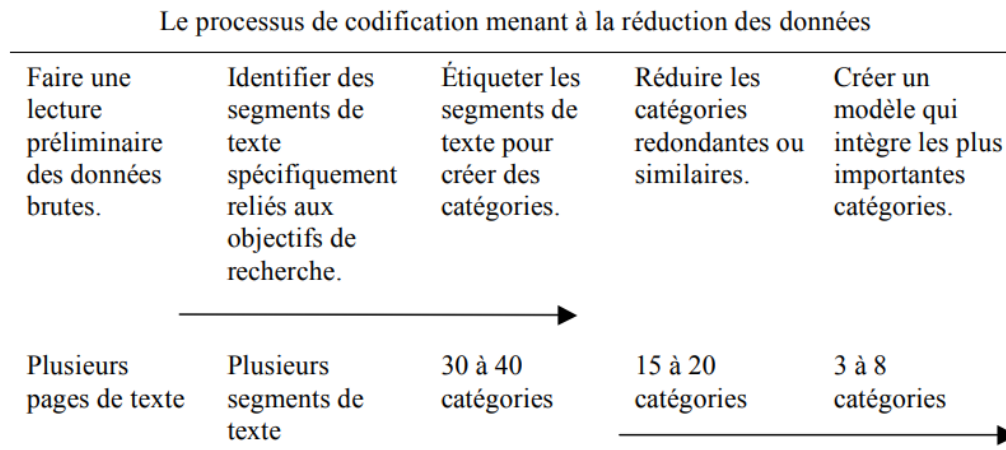
**Source : auteur**

Avec ce modèle qui part des réflexions classiques du domaine (Sabatier et Mazmanian, 1979 ; Crozier et Friedberg, 1977 ; Lipsky, 1980) et les conclusions des travaux précurseurs de terrain (Pressman et Wildavsky, [1973] 1984) ; en ajoutant les facteurs spécifiques de l’Afrique subsaharienne, ainsi que la collaboration interorganisationnelle et la gouvernance collaborative pour les problèmes complexes; nous estimons qu’il constitue un modèle complet et adéquat pour analyser la mise en œuvre des politiques publiques en Afrique subsaharienne.

## 1. Données et méthodologie

Pour analyser les enjeux de la mise en œuvre du PAEEJ, nous avons utilisé la méthodologie d'analyse documentaire. Cette dernière est définie comme une procédure systématique d'examen ou d'évaluation des documents, qu'ils soient imprimés ou électroniques (Sabourin, 2009 ; Armstrong, 2021). Ces documents peuvent être des rapports gouvernementaux, des lois, des plans, des articles périodiques, des articles de journaux, des monographies, des procès-verbaux de réunions, des lettres et des mémorandums (Bowen, 2009 ; Séguin, 2016). Concernant cette étude, nous nous sommes limités aux publications du PAEEJ et les articles des médias publiés depuis 2021 jusqu'en 2024. Ainsi, nous avons d'abord repéré les publications que le PAEEJ a publié sur ses différentes plateformes (Site Web, Facebook, X (ancien Twitter)). Ensuite, nous avons cherché les articles des journaux écrits sur le PAEEJ auprès de 129 journaux écrits qui sont accrédités par le Conseil National de Communication (CNC) au Burundi. Le choix des publications du PAEEJ et les articles de journaux est justifié par le fait que nous n'avons pas trouvé d'études scientifiques publiées le concernant. Dans ce processus, nous avons repéré 26 publications de PAEEJ et 78 articles de journaux, ce qui fait 104 éléments, publiés entre avril 2021 et mars 2024. Après la lecture, nous avons trouvé que certains articles concernaient les différentes activités courantes du PAEEJ et ne parlaient pas des défis du PAEEJ dans l'exécution de ses missions ou les défis rencontrés par les bénéficiaires de ses activités. Par conséquent, nous avons passé à l'élimination pour rester avec les publications du PAEEJ et les articles des journaux dont le contenu est en rapport avec les défis du PAEEJ et/ou des bénéficiaires des activités de cette institution. Après la sélection nous sommes restés avec 4 publications du PAEEJ et 21 articles de 7 journaux différents, ce qui fait 25 éléments à analyser (voir annexe 1). L'analyse des documents a été effectuée en utilisant la stratégie de codage libre selon la démarche de Thomas (2006) et reprise par Blais et Martineau (2006) à l'usage du logiciel Dedoose :

**Figure 2 : Processus de codification**



**Source : Blais et Martineau, 2006, p. 9**

Enfin, comme nous l’avons déjà annoncé, le traitement des données s’est fait à la lumière de notre cadre conceptuel. Cette démarche est soutenue par plusieurs chercheurs (Thievenaz, 2017 ; Albero, et Paivandi, 2022) qui estiment que l’articulation du traitement des données sur le cadre d’analyse (cadre conceptuel dans notre cas) reste une démarche scientifique rigoureuse pour mener à bien un processus de recherche.

## 2. Présentation du cas à l’étude

Le PAEEJ est une initiative du gouvernement du Burundi dont l’objectif général est d’appuyer la politique du gouvernement en matière de la création d’emplois afin de contribuer à l’amélioration des conditions de vie des jeunes diplômés en chômage (PAEEJ, 2024). Ce programme a été créé en avril 2021 par décret présidentiel lui confiant dix missions en lien avec l’objectif précédemment mentionné.

Pour atteindre cet objectif, le PAEEJ opère sur trois axes auprès de la population burundaise âgée de 16 à 40 ans :

Le premier axe est le renforcement de capacités des jeunes, qui vise deux objectifs majeurs : (a) le changement de mentalité dont le but est de sensibiliser les jeunes à la création de leurs propres emplois, comme le gouvernement n’est plus à mesure d’embaucher tous les jeunes qui terminent leurs études, (b) la formation pratique où les jeunes sont formés dans un métier de leur choix.

Le deuxième axe est l'entrepreneuriat des jeunes. Ici, le PAEEJ a divisé les jeunes en trois catégories : la première catégorie est composée par ceux qui sont dans le secteur primaire, ils font de l'agriculture et de l'élevage et ils sont rassemblés dans les coopératives. La deuxième catégorie est celle de jeunes qui ont une expérience académique et/ou professionnelle avérée, qui ont des idées pour transformer ce qui a été produit par la première catégorie. C'est cette catégorie dans laquelle il y a ceux qui font la transformation agro-alimentaire, les services divers, les petites industries, les PME, etc. La troisième catégorie est composée par les jeunes entrepreneurs à succès, c'est-à-dire les jeunes qui se sont lancés eux-mêmes dans la création d'emploi, mais qui n'ont pas de capital suffisant pour faire de gros investissements. Pour les deux premières catégories, le PAEEJ donne le capital de démarrage alors que pour la troisième catégorie, il se porte garant pour ces jeunes auprès des banques afin de contracter des crédits dans les banques.

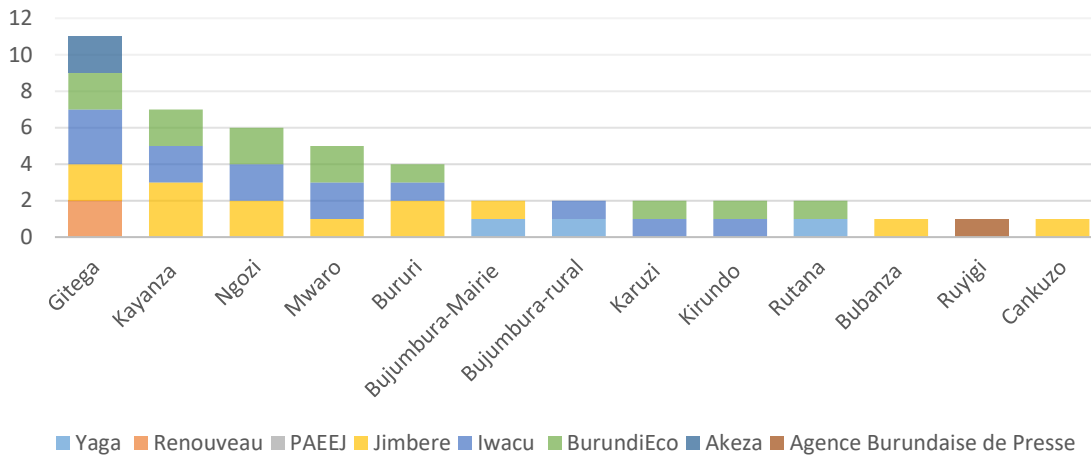
Le troisième axe est l'employabilité des jeunes qui vise l'insertion socio-professionnelle en offrant des stages de premier emploi. Ici, le PAEEJ discute avec d'autres acteurs socio-économiques pour offrir des stages à ces jeunes et le PAEEJ octroie des frais de déplacement.

Depuis quatre ans que le PAEEJ est à l'œuvre, il contribue à la réduction du chômage dans la jeunesse. À titre illustratif, dans son rapport de 2021 à 2023 présenté en décembre 2023, le PAEEJ annonce avoir formé 15,964 jeunes formateurs (10 507 hommes et 5 454 femmes) dans divers métiers et a financé les projets collinaires du secteur primaire (agriculture, élevage, etc.) allant jusqu'à 2027 projets. Malgré ces réalisations, cette institution fait face aux multiples contraintes qu'elle-même reconnaît, à côté des difficultés rencontrées sur terrain par les bénéficiaires de ses activités. Dans la section suivante, nous présentons les résultats de notre étude.

### **3. Présentation de résultats**

Les articles des médias analysés dans le cadre de cette étude concernent les reportages qui ont été effectués dans 13 provinces sur 18 qui constituent le pays (72%). Ce qui donne une vue plus ou moins panoramique de la situation.

**Figure 3 : Provinces concernées par les reportages**



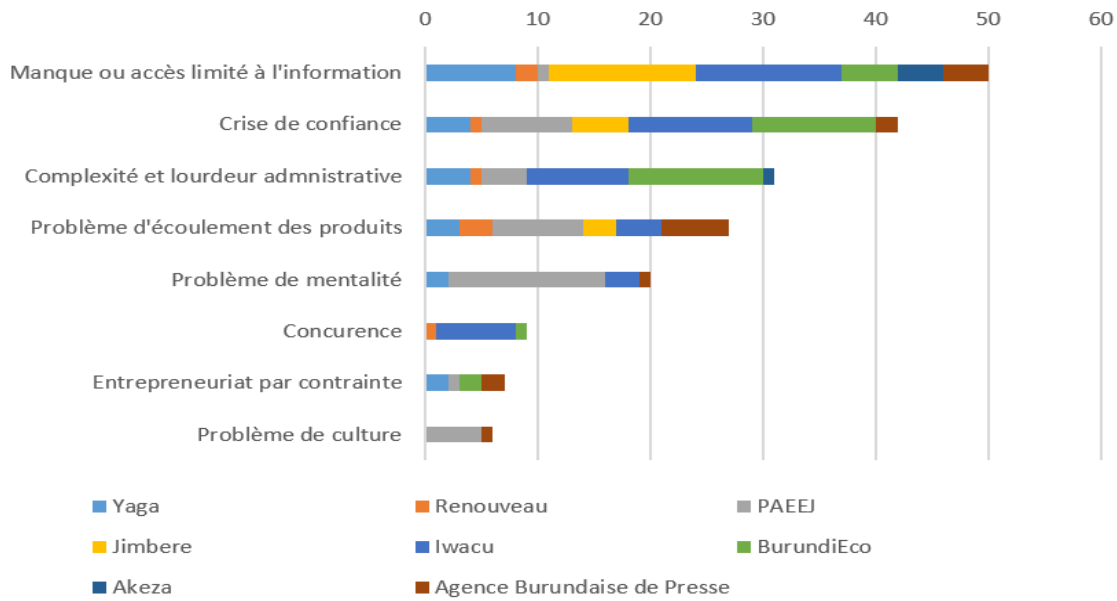
**Source : Auteur**

La province Gitega, capitale politique et abritant le siège social du programme est plus citée (11 reportages). Les jeunes des provinces Kayanza et Ngozi sont concernés par 7 et 6 reportages respectivement alors que les provinces de Bubanza, Ruyigi et Cankuzo reviennent une fois chacune dans les reportages.

Concernant les facteurs qui entravent la mise en œuvre du PAEEJ, après la lecture des documents et le traitement des données à la lumière de notre modèle, nous catégorisons les défis auxquels fait face le PAEEJ de manière suivante : (i) complexité et lourdeur administrative, (ii) concurrence, (iii) crise de confiance, (iv) entrepreneuriat par contrainte, (v) manque ou accès limité à l’information, (vi) problème d’écoulement des produits, (vii) problème de culture, (viii) problème de mentalité. La signification complète de ces derniers se trouve en annexe 2. Nous illustrons chaque facteur par un extrait tiré directement des documents analysés. De façon globale, nos résultats indiquent que le manque ou l’accès limité à l’information est le principal facteur qui entrave la mise en œuvre du PAEEJ. En effet, certains jeunes qui sont la principale cible du PAEEJ ignorent même l’existence du programme :

*« Certains jeunes rencontrés dans la province de Karuzi ignorent l’existence de ces programmes visant l’autonomisation des jeunes. C’est le cas notamment du jeune Alexis Ndayishimiye. Il affirme ne pas être au courant de l’existence du programme PAEEJ »* (BurundiEco, 2022).

**Figure 4 : Facteurs qui entravent la mise en œuvre du PAEEJ de façon générale**



**Source : auteur**

D'autres connaissent l'existence du programme, mais comme les dossiers sont déposés en ligne, ils n'ont pas de connexion dans leur localité pour se connecter sur les différentes plateformes de l'institution pour s'informer ou déposer un dossier comme le confirme le coordonnateur national du PAEEJ lui-même :

« *Un autre problème, c'est l'accès à l'internet pour tous ces jeunes, la digitalisation de nos services rend le processus neutre mais la couverture nationale du réseau c'est une contrainte majeure [...]* » (PAEEJ, 2024).

Le deuxième facteur susceptible d'entraver la mise en œuvre du PAEEJ est la crise de confiance. En effet, compte tenu du contexte global du pays, les jeunes n'ont pas confiance aux programmes gouvernementaux et suspectent qu'ils sont réservés aux jeunes du parti au pouvoir :

« [...] un point sur lequel insiste Désiré Manirakiza, coordinateur national du PAEEJ, ce sont les jeunes qui sont appelés de façon générale. Il regrette que certains d'entre eux, dès qu'ils apprennent que le PAEEJ est un projet du gouvernement, voient directement le parti au pouvoir » (Iwacu, 2022).

Cela entraîne des répercussions, car, dans certains cas, le PAEEJ invite les jeunes à participer dans des séances de présentations de ses activités mais ces jeunes comme ils n'ont pas de confiance en lui, ils ne viennent pas :

*« Dans certaines provinces où le PAEEJ a lancé les activités, poursuit le coordinateur du PAEEJ, les jeunes brillent par leur absence. Je ne vais pas citer les provinces, ce n'est pas important mais nous avons trouvé moins de 100 jeunes sur 500 invités » (Iwacu, 2022).*

La complexité et la lourdeur administrative constituent le troisième facteur. Les banques partenaires de ce programme complexifient les procédures :

*« Encore, la BNDE voulait opérer comme une banque classique alors que le cas du PAEEJ, il s'agit d'une ligne de crédit qu'on a négocié à la banque afin de pouvoir assurer la distribution. Pour rectifier, Manirakiza fait savoir que le PAEEJ et les banques partenaires ont signé des avenants pour qu'elles puissent aller plus vite. Là aussi, il reconnaît que ce n'est pas aussi simple que ça paraît » (BurundiEco, 2022).*

Le quatrième facteur est le problème d'écoulement de produits. En effet, les jeunes qui ont eu le financement du PAEEJ ont d'énormes difficultés à vendre leurs productions comme le confirme le directeur du PAEEJ :

*« Partant de cela, M. Manirakiza a fait savoir que, pour le moment, le PAEEJ a plus de 25 tonnes de poulets de chair à consommer mais qu'ils ont manqué du marché d'écoulement. Il a interpellé les Burundais à aimer les produits fabriqués ou élevés localement au lieu de toujours s'approvisionner des produits importés » (Agence Burundaise de Presse, 2023).*

Le cinquième facteur qui entrave la mise en œuvre du PAEEJ selon nos résultats est le problème de mentalité dans la mesure où ces jeunes pensent qu'il faut avoir un emploi de l'État pour réussir sa vie alors que le contexte ne le permet plus. Bien que les diplômés en chômage représentent plus du triple des fonctionnaires de l'État (PAEEJ, 2024), certains jeunes misent encore sur les emplois de bureau :

*« [...] le défi est d'abord de convaincre les jeunes maintenant. Alors qu'ils ont grandi avec l'idée que seuls les emplois de bureau font sens, c'est de parvenir, en fait, à leur faire comprendre qu'aujourd'hui, on peut devenir quelqu'un en étant dans l'entrepreneuriat. Parce qu'ils n'ont pas de repères. Ils n'ont jamais vu quelqu'un qui a pu s'acheter une moto étant*

*agriculteur. Donc, quand tu vas leur dire qu'ils peuvent faire l'agriculture et s'acheter une moto alors qu'ils n'ont jamais vu cela, ça devient un problème » (PAEEJ, 2022, 2023, 2024).*

Le sixième facteur est la concurrence. En effet, les jeunes bénéficiaires du financement du PAEEJ ne sont pas les seuls sur terrains, ils se retrouvent à côté d'autres acteurs économiques de mêmes secteurs qui ont plusieurs années d'expérience et qui ont déjà gagné la confiance des clients :

*« Ils croyaient qu'ils allaient faire main basse sur le marché, surtout qu'ils amènent quelque chose de nouveau. Mais ils disent subir une concurrence féroce qui risque même de les disqualifier, quitte à ne pas rembourser le financement à l'échéance fixée par le bailleur. » (Iwacu, 2023).*

Le septième facteur est l'entrepreneuriat par contrainte. Dans notre analyse, nous trouvons qu'il y a des jeunes qui se lancent dans ces activités financées par le PAEEJ par contraintes. Ils n'aiment pas ce qu'ils font, mais comme ils n'ont pas d'autres choix pour survivre, ils n'ont qu'à prendre cette option :

*« Depuis février 2022 jusqu'en octobre de la même année, pour les appels à candidatures pour le financement, le Coordinateur du PAEEJ explique que le programme a déjà reçu 2000 dossiers. Mais dans une semaine, pour le stage de premier emploi, il a reçu 20 milles dossiers. C'est-à-dire qu'il y a plus de demandeurs d'emploi que de potentiels créateurs d'emplois » (BurundiEco, 2022).*

Cela est même confirmé par le PAEEJ lui-même, qui affirme que certains jeunes, après avoir reçu du financement pour lancer leur propre PME, reviennent pour chercher les stages de premier emploi :

*« [...] La deuxième chose, c'est qu'évidemment on rencontre plus d'entrepreneurs par nécessité qu'entrepreneurs par vocation. Et comment est-ce qu'on le voit, c'est quand on donne un financement à un jeune, et deux jours après vous le retrouvez également dans la cohorte de ceux qui demandent des stages de premiers emplois. Le principal défi c'est celui-là qu'on rencontre lorsqu'il faut vraiment convaincre les jeunes que le moment est venu d'entreprendre ou de disparaître » (PAEEJ, 2022).*

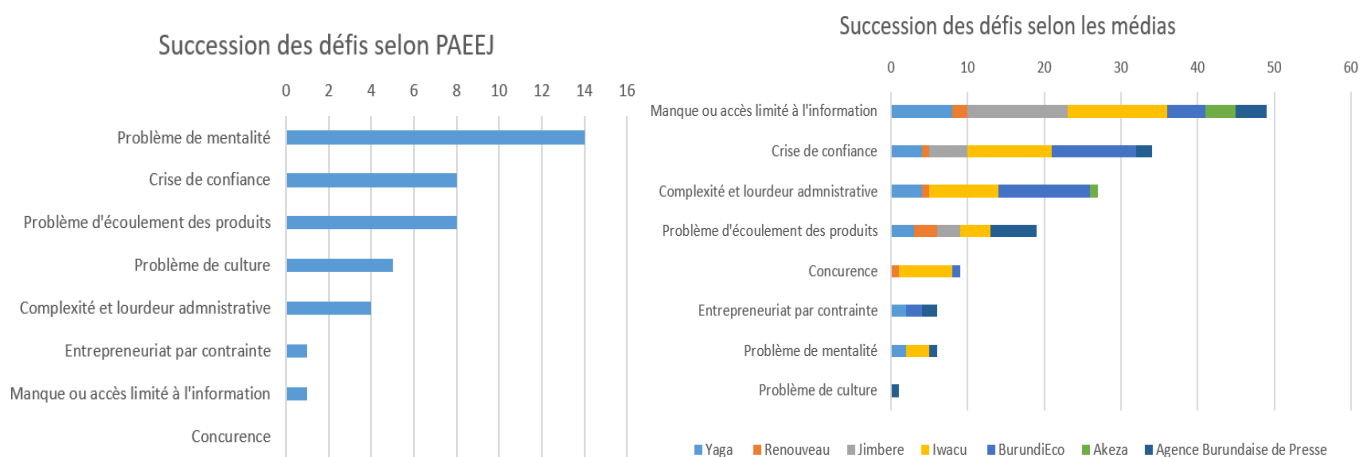
Enfin le dernier facteur susceptible d'entraver la mise en œuvre selon notre analyse est le problème culturel où les femmes ne répondent pas massivement aux opportunités offertes par

le PAEEJ pour des raisons culturelles. En effet, dans la culture burundaise, la fille est destinée à s'occuper des activités du foyer, on lui apprend à cuisiner, balayer, etc. Celle qui s'engage dans les activités génératrices de revenus pourrait être préjugée comme insoumise et manquer le mariage d'où la raison pour laquelle les filles ne participent pas massivement aux activités du PAEEJ :

« En outre, les familles considèrent que le mariage est une chose d'assez importante. Le type matrimonial qui est couramment utilisé au Burundi c'est la communauté des biens. Les filles donc deviennent réticentes, surtout en ce qui est de l'entrepreneuriat avec l'argent remboursable en soulignant qu'aucun garçon ne pourrait lui proposer un mariage s'il advenait qu'il connaisse qu'elle a contracté une dette de 20 millions pour entreprendre. Dans toutes les formations que nous organisons, nous prenons un moment pour donner un message particulier aux femmes pour qu'elles participent à nos activités, car, partout où les violences faites aux femmes ont diminué, c'est parce qu'elles avaient atteint une certaine autonomie financière. Il m'est arrivé même de penser qu'on va probablement faire des programmes exclusivement réservés aux femmes pour accroître leur taux » (PAEEJ, 2024).

En faisant la comparaison entre les facteurs qui entravent le bon déroulement des activités suggérées par le PAEEJ lui-même à travers ses documents et les facteurs issus des reportages des médias, la différence se manifeste :

**Figure 5: Analyse séparée des défis : les documents du PAEEJ vs les reportages des médias**

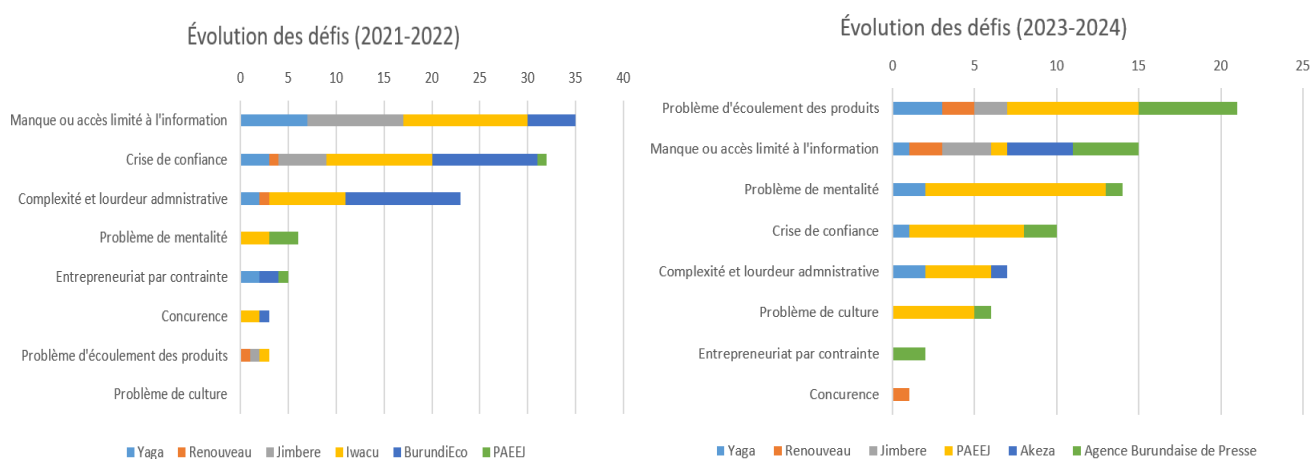


Source : auteur

Alors que le PAEEJ affirme l'existence d'un problème de mentalité comme premier facteur handicapant ses activités, les reportages des médias soulignent que les jeunes bénéficiaires des activités de PAEEJ souffrent de manque ou de limites d'accès à l'information comme principal handicap de leurs activités. Un autre constat intéressant, c'est le fait que les reportages des médias convergent avec le PAEEJ sur le deuxième facteur handicapant les activités du programme. Certains jeunes n'ont pas confiance en PAEEJ et il le confirme dans ses documents analysés. Les documents de la source institutionnelle (le PAEEJ) divergent néanmoins sur le troisième facteur qui entrave la mise en œuvre de ce programme. Le PAEEJ soutient que le troisième problème est l'écoulement de produits alors que les reportages des médias suggèrent la complexité et lourdeur administrative.

Enfin, si on analyse la manière dont les défis ont évolué dans le temps, nous constatons des différences aussi. Alors que la première moitié de l'existence du Programme (2021-2022) a été confrontée principalement aux défis comme le manque ou l'accès limité à l'information en premier, suivi de la crise de confiance en deuxième position et la complexité et lourdeur administrative en troisième position ; la seconde moitié de l'existence du PAEEJ (2023-2024) fait face au problème d'écoulement de produit en première position et cela fait du sens dans la mesure où les activités dans lesquelles les jeunes se sont lancés après la réception du financement du PAEEJ commencent à porter les fruits. Malheureusement, les difficultés liées au marché d'écoulement posent des problèmes.

**Figure 6: Évolution des défis du PAEEJ**



Source : auteur

Un autre constat intéressant est que la crise de confiance, et la complexité et lourdeur administrative qui occupaient la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> position respectivement lors de la première période de l'existence du PAEEJ, les résultats de notre recherche indiquent que l'importance de ces deux facteurs tend à diminuer en occupant la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> position au cours de la seconde moitié de l'existence du PAEEJ. Cela signifie que la confiance des jeunes à l'égard du PAEEJ augmente et que ces jeunes commencent à s'habituer au processus pour accéder aux financements et autres opportunités offertes par le PAEEJ en relevant les défis de complexité de ce processus. Néanmoins, le manque ou accès limité à l'information reste une contrainte d'envergure pour les deux périodes en occupant la première position en 2021-2022 et la deuxième en 2023-2024.

#### 4. Discussion des résultats

Dans le modèle conceptuel que nous avons construit précédemment, il y a des facteurs susceptibles de favoriser la mise en œuvre des politiques, quand ces derniers ne sont pas au rendez-vous, il est fort probable que la mise en œuvre rencontre des difficultés. Dans le cadre de la mise en œuvre du PAEEJ, nos résultats révèlent que le premier facteur qui l'entrave est le manque ou accès limité à l'information. En nous référant à notre modèle, cela est dû, dans certains cas, au manque d'implication ou à l'implication ineffective de certains acteurs, surtout les acteurs locaux qui devraient relayer le message des activités du PAEEJ et ses opportunités à la base comme c'est le cas à Kayanza et à Ngozi par exemple (Jimber, 2021 ; Iwacu, 2022). Les institutions étatiques, de la base au sommet, doivent travailler de concert, chacune dans ce qui le concerne, pour que les objectifs du gouvernement soient réalisés. Par ailleurs, ce facteur pourrait être aussi causé par le manque de cohérence entre les différentes politiques qui se mettent en œuvre. En effet, la soumission des candidatures en ligne dans un pays dont le taux d'électrification est de 11,7% en 2022 (PNUD, 2022) et un taux de pénétration de l'internet de 21.3% (Agence de régulation et de contrôle des télécommunications, 2023) sous-entend que le mode opératoire du PAEEJ n'est pas cohérent avec l'évolution d'autres politiques, ce qui fait qu'une grande partie de sa cible (les jeunes en milieux ruraux sans électricité ni internet) est privée de ses activités. Ensuite, les résultats de notre recherche portent à croire que le deuxième facteur qui entrave la mise en œuvre du PAEEJ est la crise de confiance où les jeunes n'ont pas confiance en lui. Cela revient au facteur de la soumission des autorités à la loi qui a manqué pour longtemps. Notre cadre conceptuel suggère que quand les autorités font les choses comme ils l'entendent sans respecter la loi, où la raison du plus fort est toujours la meilleure, la population finit par perdre la confiance aux autorités. Dans ce cas, même les programmes qui

sont conçus pour venir en aide à un groupe cible de façon générale, les concernés ont tendances à croire que c'est réservé à quelques-uns, comme c'est le cas de la mise en œuvre du PAEEJ et le PAEEJ lui-même le confirme dans ses documents que ses cibles se méfient de lui (PAEEJ, 2024 ; Yaga, 2022, Iwacu, 2022).

Concernant le troisième facteur, la complexité et la lourdeur administrative, les banques partenaires du PAEEJ complexifient les processus au point de reprendre les vérifications que le PAEEJ lui-même a déjà fini ou font des visites du terrain pour vérifier ce que PAEEJ avait déjà vérifié. Ce problème pourrait être dû à la collaboration défaillante entre les organisations impliquées dans la mise en œuvre dudit programme et cela traîne le déblocage des financements, ce qui impacte négativement l'avancement du projet (PAEEJ, 2023, 2024).

Le problème d'écoulements de produits fabriqués par ces jeunes est en quelque sorte lié au manque de cohérence entre les politiques du pays. Le gouvernement investit 48 milliards de francs burundais (environ 17 millions USD) chaque année dans ces PME des jeunes à travers les financements accordés par le PAEEJ. Il aurait fallu réfléchir à un mécanisme d'écoulement des produits fabriqués par ces jeunes étant donné que le marché interne est trop restreint (environ 12 millions de la population). Le gouvernement devrait miser sur sa politique de contrôle de la qualité pour que les produits fabriqués par ces jeunes soient en conformité avec les normes internationales afin que la production qui n'est pas consommée localement soit exportée. Il en va de même pour le problème de concurrence que subissent ces jeunes. L'État sait qu'ils sont au début, et qu'ils utilisent son argent, la révision de sa politique de taxation en enlevant les taxes et l'impôt sur les produits de ces jeunes par exemple, pourrait rectifier le tir, car leurs produits deviendraient moins chers. S'ils sont de bonne qualité comme on l'évoquait précédemment, cela augmenterait leur clientèle.

Concernant le problème de culture où les femmes ne participent pas aux activités du PAEEJ pour des raisons culturelles, d'une part, cela reviendrait à l'implication des acteurs responsables de l'émancipation de la femme qui serait défaillante. Les agents en charge de la politique de sensibilisation sur l'émancipation et l'autonomisation de la femme devraient inclure la dimension du PAEEJ pour susciter l'intérêt de la femme aux opportunités offertes par ce programme surtout que c'est la grande catégorie de la population. D'autre part, il se peut que les acteurs responsables de la politique de l'émancipation de la femme n'aient pas été suffisamment associés au programme pour que ces derniers interviennent sur le côté de sensibilisation. L'implication effective des acteurs clés concernés par la mise en œuvre d'une

---

politique va dépendre de la manière dont les responsables du programme choisissent et impliquent les autres acteurs qui peuvent contribuer à sa réussite.

Par rapport au problème de mentalité des étudiants finissants qui misent sur les emplois de la fonction publique alors que l'État n'est plus à mesure de les embaucher, cela pourrait signifier qu'il y a un manque de cohérence entre le PAEEJ et la politique de l'éducation nationale. Celle-ci devrait donner une place raisonnable à l'entrepreneuriat, pour que les personnes étudiantes grandissent avec l'esprit entrepreneurial. À analyser le curriculum actuel, le gouvernement prépare beaucoup plus de bureaucrates que les entrepreneurs d'où le vice-président de la République disait : « [...] nous constatons aussi, hélas, un problème fondamental qui réside dans le fait que le système d'éducation et de formation manque d'une liaison directe avec d'autres secteurs économiques et sociaux, ce qui explique le défi de l'employabilité des lauréats » (Iwacu Web TV, 2022).

Enfin, concernant d'autres facteurs comme la clarté des objectifs, l'objectif et les missions du PAEEJ sont bien clairs, la formulation de son plan 2021-2025 est sans ambiguïté et s'est appuyée sur des données de l'enquête sur les conditions de vie des ménages (2019-2020) organisée par le gouvernement burundais. Le programme est aussi exempté des conditions des bailleurs qui pourraient lui être défavorables, car le financement du programme vient des fonds publics. Cependant, bien que le PAEEJ ne soit un programme idéaliste, nous estimons qu'il ne peut pas résoudre le problème de chômage au Burundi étant donné que les chômeurs représentent le triple des fonctionnaires, que le taux de chômage chez les jeunes varie entre 65% et 80% et que sa cible représente 40% de la population (16 à 40 ans) selon les statistiques du PAEEJ lui-même. Le PAEEJ peut contribuer à la réduction du chômage mais la résolution de celui-ci va dépendre de la croissance générale des acteurs économiques, car, plus ces derniers grandissent, plus ils ont besoin d'employés ; plus ils recrutent, plus les chômeurs sont absorbés, plus le taux de chômage pourrait diminuer et la question pourrait graduellement être résolue de cette manière.

## 5. Conclusion et limites

Cette étude visait à expliquer les lacunes de la mise en œuvre du PAEEJ à partir des rapports publiés par cette institution elle-même et les articles des médias publiés depuis sa création en 2021 jusqu'en 2024. Les données collectées à travers l'analyse documentaire ont été traitées à l'aide du logiciel Dedoose. À la lumière des facteurs susceptibles de favoriser la mise en œuvre des politiques issus des réflexions et des activités de terrains testés dans le monde occidental en complément avec les facteurs que nous avons estimés spécifiques au contexte de l'Afrique subsaharienne, nous avons identifié que le manque ou l'accès limité à l'information, la crise de confiance, la complexité et lourdeur administrative, le problème d'écoulement des produits, le problème de mentalité, la concurrence, l'entrepreneuriat par contrainte et le problème de culture sont des facteurs qui entravent la mise en œuvre du PAEEJ. Ces lacunes sont causées en quelque sorte par l'implication défailante des acteurs clés concernés par la mise en œuvre du PAEEJ, la collaboration lacunaire entre les différentes institutions étatiques concernées par ce programme, le manque de cohérence entre ce programme et les différentes politiques exécutées dans le pays et enfin, le manque du respect de la loi par les autorités, ce qui laisse place au népotisme et engendre la méfiance des citoyens à l'égard des autorités étatiques et ses institutions. Une analyse séparée des documents issus du PAEEJ et les reportages des médias sur terrains nous a permis de confirmer que le PAEEJ converge avec les médias qu'une partie de la jeunesse n'a pas confiance en lui.

Enfin, comme limite, ce travail se base sur les données secondaires en l'occurrence les publications du PAEEJ et les reportages des médias. Ce sont des sources officielles mais les médias publient une partie de ce qu'ils ont collecté selon leur ligne éditoriale et d'autres contraintes surtout d'ordre politique, étant donné que notre étude se focalise dans le contexte où la liberté d'expression est parfois limitée. Une étude future se focalisant sur les données primaires pourrait être utile pour mieux approfondir les facteurs qui entravent la mise en œuvre du PAEEJ.

**ANNEXE 1 : Liste des articles/médias utilisé**

	Source	Nom	Année de publication	Titre	Province concernée par le reportage
1	Source institutionnelle	PAEEJ	2024	Émission animée par le Coordonnateur de PAEEJ concernant le bilan trimestriel des activités du PAEEJ (janvier-mars 2024) -Transcription.	No applicable
2			2022	Entretien du Coordonnateur national de PAEEJ avec de Mashariki TV- Transcription	No applicable
3			2024	Émission animée par le directeur du PAEEJ à l'endroit du grand public- Transcription	No applicable
4			2023	Sensibilisation du Coordonnateur national de PAEEJ sur le changement de mentalité- Transcription	No applicable
5	Média étatique	Agence burundaise de presse-ABP	2023	Le PAEEJ invite les burundais à s'approvisionner en produits locaux à la place des produits importés	No applicable
6			2023	Les réalisations du PAEEJ pour la période d'avril 2021 à fin juillet 2023 sont satisfaisantes	No applicable
7			2024	Mobilisation des jeunes pour affluer vers le PAEEJ	Ruyigi

8	Média étatique	Renouveau	2023	Entrepreneuriat : Projet de fabrication du sucre à partir des bananes	Gitega
9			2022	Jeunes bénéficiaires du Paej : Les fruits dudit programme commencent à se faire remarquer	Gitega
10			2022	PAEEJ : Les jeunes appelés à présenter les projets susceptibles d'un financement	No applicable
11	Média privé	Akeza	2023	Entrepreneuriat : Des concentrés de tomates pour valoriser les excédents de récoltes	Gitega
12			2023	Entrepreneuriat : Transformer le lait de vaches en poudre pour simplifier sa conservation	Gitega
13	Média privé	Iwacu	2022	Financements du PAEEJ : Les jeunes avec leurs projets innovants s'impatientent	Ngozi, Gitega, Bururi, Mwaro, Kayanza
14			2022	PAEEJ : Un besoin criant d'informations pour les jeunes sur les procédures de financement	Kayanza, Gitega Ngozi
15			2023	Région Centre/Gitega : Ils sont sur un terrain déjà conquis	Gitega
16	Média privé	Jimbere	2021	Faire circuler l'information, l'un des grands défis du PAEEJ	Bujumbura-rural, Bubanza, Cankuzo, Kayanza, Bururi
17			2023	En deux ans, 34 milliards Fbu engagés par le PAEEJ pour les jeunes	Ngozi, Gitega, Kayanza

18			2022	Les « Coopératives-PAEEJ», par, pour et avec les jeunes	Gitega, Mwaro, Bururi, Ngozi, Kayanza
19	Média privé	Yaga	2022	PAEEJ : enfin une solution pour réduire le chômage ?	No applicable
20			2022	PAEEJ, un joyau perfectible	No applicable
21			2022	Première bougie du PAEEJ : l'intérieur du pays, moins d'idées, moins de financements	Rutana, Bujumbura-rural, Buumbura- mairie
22			2023	Youth Impulse : des avancées, mais aussi des défis	No applicable
23	Media privé	BurundiEco	2022	Financement des projets des jeunes par le PAEEJ : Sont-ils prêts pour cette opportunité ?	Gitega, Kayanza, Ngozi
24			2022	Le PAEEJ face à une mission difficile	Kayanza, Bururi, Rutana, Mwaro, Ngozi et Gitega
25			2022	PAEEJ, FIGA, ABEJ, BIJE, des programmes qui vont gagner le pari ?	Karusi, Kirundo

**Légende : No applicable : article parlait de façon générale sans précision d'une province quelconque**

## ANNEXE 2 : Les codes et leurs significations

<b>Complexité et lourdeur administrative</b>	Quand le processus de décaissement des font pour les différents financements ou les prix gagnés dans les compétitions organisées par le PAEEJ prend beaucoup de temps, l'exigence de plusieurs documents pour avoir le financement ou l'enregistrement de PME et coopératives.
<b>Concurrence</b>	Quand les bénéficiaires des financements se retrouvent sur le marché avec d'autres acteurs du même secteur qui ont l'expérience de plusieurs années et qui ont déjà gagné la confiance des clients.
<b>Crise de confiance</b>	Quand les jeunes qui sont la principale cible du programme n'ont pas confiance à l'organe chargé de mettre en œuvre le programme ou à leurs autorités locales en suspectant du clientélisme ou le favoritisme.
<b>Entreprenariat par contrainte</b>	Quand les jeunes sont obligés de faire l'entrepreneuriat alors que ce n'est pas leur vocation mais comme ils n'ont pas d'autres choix, avec un chômage pressant, ils sont obligés de faire recours aux activités susceptibles d'être financé par le programme
<b>Manque ou accès limité à l'information</b>	Quand les jeunes cibles du programme n'ont pas connaissance de lui, ou ils ont entendu ce programme sans connaitre qu'ils sont concernés par ses activités ou ils connaissent les programmes et les opportunités offertes mais ils ne savent pas les procédures pour avoir le financement. Ce facteur inclut aussi les jeunes qui des régions ou ils n'ont pas accès à l'internet pour visiter les différentes plateformes du programme ou soumettre leurs projets en ligne.
<b>Problème d'écoulement de produits</b>	Quand les produits fabriqués par les jeunes bénéficiaires de financement n'attirent pas l'intérêt des clients internes alors qu'ils ne peuvent pas les exporter, car les standards de production ne sont pas approuvés selon les normes internationales.
<b>Problème de culture</b>	Ce facteur concerne les femmes qui ont dans la catégorie de la cible du programme mais qui ne profitent pas des opportunités offertes par le programme à cause de la culture burundaise où les femmes sont encore considérées comme des personnes qui s'occupent des activités de la maison avec peu d'intérêt à se lancer dans les activités de développement
<b>Problème de mentalité</b>	Ceci concerne les jeunes qui terminent les études tout misant sur le travail du bureau alors que ni le gouvernement ni d'autres acteurs économiques ne sont prêts à les embaucher.

### ANNEXE 3 : Résultats des documents analysés et leurs codes téléchargés depuis Dedoose

	Complexité et lourdeur administrative	Concurrence	Crise de confiance	Entrepreneuriat par contrainte	Manque ou accès limité à l'information	Problème d'écoulement des	Problème de culture	Problème de mentalité	Totaux
1. Yaga-Youth Impulse _ des avancées, mais aussi des défis.pdf	2	0	1	0	1	3	0	2	9
2. Yaga-Première bougie du PAEEJ l'intérieur du pays, moins d'idées, moins de financements.pdf	2	0	1	0	6	0	0	0	9
3. Yaga-PAEEJ, un joyau perfectible.pdf	0	0	1	0	1	0	0	0	2
4. Yaga-PAEEJ _ enfin une solution pour réduire le chômage _.pdf	0	0	1	2	0	0	0	0	3
5. Renouveau-PAEEJ Les jeunes appelés à présenter les projets susceptibles d'un financement.pdf	0	0	0	0	0	1	0	0	1
6. Renouveau-Jeunes bénéficiaires du Paeaj_Les fruits dudit programme commencent à se faire remarquer.pdf	1	0	1	0	0	0	0	0	2
7. Renouveau-Entrepreneuriat Projet de fabrication du sucre à partir des bananes.pdf	0	1	0	0	2	2	0	0	5
8. PAEEJ_ defis-les jeunes burundais font des études pour devenir fonctionnaires.docx	0	0	1	1	0	0	0	3	5
9. PAEEJ-Transcription de la publication audio-visuelle de PAEEJ publiée le 24 décembre 2023.docx	0	0	0	0	0	0	0	7	7
10. PAEEJ-Emission animé par le coordonnateur national au grand public.docx	4	0	7	0	1	4	5	4	25
11. PAEEJ- Presentation du bilan du premier trimestre 2024.docx	0	0	0	0	0	4	0	0	4
12. Jimbere_Faire circuler l'information, l'un des grands défis du PAEEJ.pdf	0	0	1	0	4	1	0	0	6
13. Jimbere-Les «Coopératives-PAEEJ», par, pour et avec les jeunes - Jimbere.pdf	0	0	4	0	6	0	0	0	10
14. Jimbere-En deux ans, 34 milliards Fbu engagés par le PAEEJ pour les jeunes.pdf	0	0	0	0	3	2	0	0	5
15. Iwacu-Région Centre_Gitega_Ils sont sur un terrain déjà conquis.pdf	1	5	0	0	0	3	0	0	9
16. Iwacu-PAEEJ_un besoin criant d'informations pour les jeunes sur les procédures de financement.pdf	0	2	11	0	13	0	0	0	26
17. Iwacu-Financements du PAEEJ _ Les jeunes avec leurs projets innovants s'impatientent.pdf	8	0	0	0	0	1	0	3	12
18. BurundiEco-PAEEJ, FIGA, ABEJ, BIJE, des programmes qui vont gagner le paris.pdf	5	0	0	0	2	0	0	0	7
19. BurundiEco-Le PAEEJ face à une mission difficile.pdf	5	0	0	2	0	0	0	0	7
20. BurundiEco-Financement des projets des jeunes par le PAEEJ _ Sont-ils prêts pour cette opportunité _ - Burundi Eco.pdf	2	1	11	0	3	0	0	0	17
21. Akeza.net-Entrepreneuriat _ Transformer le lait de vaches en poudre pour simplifier sa conservation.pdf	0	0	0	0	3	0	0	0	3

---

22. Akeza.net-Entrepreneuriat _ Des concentrés de tomates pour valoriser les excédents de récoltes.pdf	1	0	0	0	1	0	0	0	2
23. ABP-Mobilisation des jeunes pour affluer vers le PAEEJ.docx	0	0	2	0	3	0	0	0	5
24. ABP-Les réalisations du PAEEJ pour la période d'avril 2021 à fin juillet 2023 sont satisfaisantes.docx	0	0	0	0	1	2	0	1	4
25. ABP-Le PAEEJ invite les burundais à s'approvisionner en produits locaux à la place des produits importés.docx	0	0	0	2	0	4	1	0	7
<b>Totaux</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>42</b>	<b>7</b>	<b>50</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	

---

**BIBLIOGRAPHIE**

- Agence de régulation et de contrôle des télécommunications. (2023). *Rapport sur l'évolution des indicateurs TIC au Burundi, Edition 2022*. Repéré de <https://arct.gov.bi/wp-content/uploads/2023/07/1-ETAT-DES-LIEUX-DES-PARTENAIRES-ARCT-INSTITUTIONS-valide-le-07juin20233.pdf>
- Andersen, J. J., Johannesen, N. et Rijkers, B. (2020). *Elite Capture of Foreign Aid. Evidence from Offshore Bank Accounts*, World Bank. Repéré de <https://documents1.worldbank.org/curated/en/493201582052636710/pdf/Elite-Capture-of-Foreign-Aid-Evidence-from-Offshore-Bank-Accounts.pdf>
- Armstrong, C. (2021). Key Methods Used in Qualitative Document. *Social Science Research Network*, p. 1-9. <https://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3996213>
- Basemeg, K. É. (2016). *Jeux politiques et agents administratifs : Analyse de la mise en œuvre d'une politique agricole au Cameroun*. Thèse de doctorat, École Nationale d'Administration Publique. <https://espace.enap.ca/id/eprint/158>
- Berkvens, J. (2012). What International Aid Organizations Can Learn From International Adult Learning: Experiences From Cambodia, *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 18(4), 347-368. <https://doi.org/10.1080/1389224X.2012.691783>
- Bernier, L. (2010). La mise en œuvre des politiques publiques. Dans Paquin, S., Bernier, L. et Lachapelle, G. (dirs). *L'analyse des politiques publiques*, Presse de l'Université de Montréal, p. 259-275, ISBN 978-2-7606-2226-5
- Blais, M. et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18. <http://www.recherche qualitative.qc.ca/Revue.html>
- Blundon, G. et Olivier de Sardan, J-P. (2001). La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest, *Politique Africaine*, 3(83), 8-37. <https://doi.org/10.3917/polaf.083.0008>
- Bochel, C., et Bochel, H. M. (2018). *Making and implementing public policy: keyconcepts and issues*. Palgrave, Macmillan Education. ISBN-13 : 978-1137484642

- Bodjrenou, L. H.S. (2016). *Les paradoxes de la lutte contre la corruption en Afrique : cas du Bénin et du Rwanda*. Mémoire, Université de Montréal, <https://hdl.handle.net/1866/13495>
- Bowen, G.A. (2009). Document Analysis as a Qualitative Research Method. *Qualitative Research Journal*, 9 (2), 27-40. <http://dx.doi.org/10.3316/QRJ0902027>
- Cassen R. et Associés. (1986). *Does Aid Work? Report to an Intergovernmental Task Force*. 1<sup>st</sup> Ed, Clarendon Press. ISBN-10 : 0198773862
- Centre d'études stratégiques de l'Afrique (2023). *La persistance des cultes de la personnalité dans la gouvernance africaine*. Repéré de <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-persistance-des-cultes-de-la-personnalite-dans-la-gouvernance-africaine/>
- Crozier, M. et Friedberg, E. (1977). L'acteur et sa stratégie. *L'acteur et le système*, Éditions du Seuil, chap. 1, p. 41-63, ISBN 2020046776.
- Enguéléguélé, M. (2008). Quelques apports de l'analyse de l'action publique à l'étude du politique en Afrique subsaharienne. *Politique et Sociétés*, 27(1), 3–28. <https://doi.org/10.7202/018045ar>
- Fotaki, M. (2010). Why do public policies fail so often? Exploring health policy-making as an imaginary and symbolic construction. *Organization*, 17(6), 703-720. <https://doi.org/10.1177/1350508410366321>
- Friedman, M. (1982). *Capitalism and Freedom*. The University of Chicago Press. ISBN-13 : 978-0226264011
- Gouvernement du Burundi. (2020). *Enquête sur les conditions de vie des ménages (2019-2020)*. <https://lerenouveau.digital/isteebu-plus-de-43-de-menages-sont-pauvres-selon-une-enquete-integree-sur-les-conditions-de-vie-des-menages/>
- Gouvernement du Burundi. (2021). *Décret no 100/273 du 06 décembre 2021 portant modification du décret no 100/107 du 07 avril 2021 portant création, pilotage et coordination du Programme d'Autonomisation Économique et d'Emploi des Jeunes « PAEEJ »*. <https://presidence.gov.bi/2021/12/08/decret-no-100-273-du-06-decembre->

[2021-portant-modification-du-decret-no-100-107-du-07-avril-2021-portant-creation-pilotage-et-coordination-du-programme-dautonomisation-economique-et-demploi-des-j/](#)

- Hill, M. et Hupe, P. (2014). *Implementing public policy: an introduction to the study of operational governance*, 3<sup>e</sup> Ed., Sage. ISBN: 9781529724868
- Hupe, P. L. (2011). The Thesis of Incongruent Implementation : Revisiting Pressman and Wildavsky. *Public Policy and Administration*, 26(1), 63-80. <https://doi.org/10.1177/0952076710367717>
- Iwacu web TV. (2022, 14 juin). *Fait du jour/ États Généraux de l'Éducation: vers de nouvelles stratégies?* [Vidéo] YouTube <https://www.youtube.com/watch?v=ldiDrcSGqKE>
- Lamari, M., Bouchard, J. et Anstett, E. (2015). *Analyses d'impact réglementaires*, Presse de l'université de Québec. ISBN: 978-2-7605-4259-4
- Le Grand, J. (2003). *Motivation, Agency and Public Policy*. Oxford University Press ISBN-13 : 978-0199266999
- Lipsky, M. (1980). *Street Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*. [Russell Sage Foundation. https://www.jstor.org/stable/10.7758/9781610447713](https://www.jstor.org/stable/10.7758/9781610447713)
- Magazine Jimbere. (2021, 23 décembre). *Ibiharuro vy'urwaruka rwo mu Burundi rutagira akazi biri hagati ya 65% kugera kuri 80%*, Réperé de [https://www.facebook.com/story.php?story\\_fbid=3038014439769675&id=1696186727285793&mibextid=Nif5oz](https://www.facebook.com/story.php?story_fbid=3038014439769675&id=1696186727285793&mibextid=Nif5oz)
- Mideso, N. (2023). Penser la (petite) corruption dans certains pays d'Afrique Subsaharienne : l'apport de l'approche compréhensive. *Déviance et Société*, 47, 477-505. <https://doi.org/10.3917/ds.473.0477>
- Organisation Internationale du Travail (s.d.). *ILO | Social Protection Platform*, <https://www.social-protection.org/gimi/ShowCountryProfile.action?iso=BI#:~:text=Le%20taux%20de%20pa uvret%20est,des%20m%C3%A9nages%202019-2020>
- Peters, B. G. (2015). *Advanced introduction to public policy*. Edward Elgar Publishing. ISBN: 978 1 78990 826 8

- PNUD. (2022). L'accès à l'énergie, levier du développement humain. Repéré de <https://www.undp.org/fr/burundi/actualites/acc%C3%A8s-%C3%A0-l%27%C3%A9nergie-levier-de-d%C3%A9veloppement#:~:text=En%20moyenne%2C%20seulement%2035%20MW,11%2C7%20%25%20en%202020.>
- Pressman, J. et Wildavsky A. [1973] (1984). *Implementation*. 3<sup>rd</sup> Ed. Berkeley University of California Press, ISBN: 9780520053311
- Sabatier, P.A et Mazmanian, D. (1979). The Conditions of Effective Implementation: A Guide to Accomplishing Policy Objectives. *Policy Analysis*, 5(4), 481–504. <http://www.jstor.org/stable/42783358>
- Sabbat, J. (1997). International assistance and health care reform in Poland: barriers to project development and implementation. *Health policy*, 41(3), 207–227. [https://doi.org/10.1016/s0168-8510\(97\)00034-1](https://doi.org/10.1016/s0168-8510(97)00034-1)
- Sabourin, P. (2009). L'analyse de contenu. Dans Gauthier, B. et Bourgeois, I. (dir.). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, 5e éd., Presses de l'Université du Québec. Chap. 16, p. 415-442, ISBN : 9782760552760
- Séguin, C. (2016). La recension des écrits et la recherche documentaire. Dans Gauthier, B. et Bourgeois, I. (dir.). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, 6e éd, Presses de l'Université du Québec. Chap. 4, p. 77-100), ISBN : 9782760552760
- Snower, D. (1993). The Future of the Welfare State, *The Economic Journal*, 103, 700-717. <https://www.jstor.org/stable/2234543>
- Thomas, D.R. (2006). A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data. *American Journal of Evaluation*, 27(2), 237-246. <https://doi.org/10.1177/1098214005283748>
- Wafeu T. P., (2008). L'analyse des politiques publiques en Afrique. *Hal*, p.1-18. <https://hal.science/hal-00397756>